

Avis de constitution

SOCIETE « BTP ANYAMAN-EYO »

Siège ABIDJAN, COCODY, ANGRE NOUVEAU CHU, Lot
122, ILOT 65, Section : DT parcelle : 180, Lot 122, Ilot 65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BTP ANYAMAN-EYO »

Objet :

- BÂTIMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- GENIE CIVIL
- FOURNITURE DE BUREAU
- ELECTRICITE
- FORAGE
- TRAVAUX DIVERS.
- Et pour la réalisation de l'objet social :
 - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
 - l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
 - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
 - la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
 - et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, COCODY, ANGRE NOUVEAU CHU,

Lot 122, ILOT 65, Section : DT parcelle : 180, Lot 122, Ilot 65

Dirigeant(s) M KOUAME NICAISE KOUADIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12448 du 14/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80881/GTCA/RC/2023 du 14/11/2023

